



RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION BANLIEUES BLEUES

SIÈGE : 9, Rue Gabrielle Jossierand - 93500 PANTIN

N° SIRET : 327 962 981 00046

APE: 923 A

---oooOooo---

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007

**MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION PARIS – ILE-DE-FRANCE
ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS**

Cabinet Didier Maréchal – 27, rue Bezout – 75014 Paris – Tél. : 01 40 44 80 90 – Fax : 01 40 44 50 01
E-mail : contact@cabinetmarechal.experts-comptables.fr - Site Web : www.cabinetmarechal.experts-comptables.fr
n° Siret. 398 302 950 00025 – APE 6920Z

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur:

- Le contrôle des comptes annuels de l'association BANLIEUES BLEUES, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa, du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations que j'ai portées sur ces éléments s'inscrivent dans ma démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 6 juin 2008.

Le commissaire aux Comptes,

Didier MARECHAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Marechal', with a long horizontal flourish underneath.

Bilan actif

2

	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
* ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobil. incorporelles</u>				
Concessions, brevets	45 738	21 977	23 760	7 063
<u>Immobil. corporelles</u>				
Installations - Matériels	279 257	34 145	245 111	186 405
Autres immobilisations	185 135	86 648	98 487	102 243
<u>Immobil. financières</u>				
Autres titres immobilisés	633		633	633
Prêts				50
Autres immobilisations	225		225	43
Total	510 990	142 771	368 218	296 439
* ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks et en-cours</u>				
Avances & acomptes versés	90		90	874
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	49 662		49 662	117 671
Autres créances	575 889		575 889	299 513
Disponibilités	112 705		112 705	107 585
Charges constatées d'avance	15 144		15 144	29 868
Total	753 492		753 492	555 513
TOTAL ACTIF			1 121 710	851 952

m

Compte de résultat

4

	du 01/01/07 au 31/12/07	% C.A.	du 01/09/05 au 31/12/06	% C.A.	Variation en valeur annuelle	
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises			303	0.01	-227	
Production vendue	310 111	14.96	253 097	11.91	120 288	63
Subventions d'exploitation	1 763 183	85.04	1 872 551	88.08	358 769	25
<u>s/Total</u>	<u>2 073 295</u>	<u>100.00</u>	<u>2 125 952</u>	<u>100.00</u>	<u>478 831</u>	<u>30</u>
Reprise provis. & amortis.	22 187	1.07			22 187	
Transferts de charges	2 511	0.12	5 923	0.28	-1 931	-43
Autres produits	1 705	0.08	1 187	0.06	815	91
<u>Total</u>	<u>2 099 699</u>	<u>101.27</u>	<u>2 133 063</u>	<u>100.33</u>	<u>499 902</u>	<u>31</u>
CHARGES D'EXPLOITATION						
Autres achats & charg.ext.	956 397	46.13	925 816	43.55	262 034	37
Impôts,taxes et assimilés	37 929	1.83	38 255	1.80	9 238	32
Salaires et traitements	639 000	30.82	736 817	34.66	86 387	15
Charges sociales	321 664	15.51	376 914	17.73	38 978	13
Amortissements et provisions	48 775	2.35	16 123	0.76	36 682	303
Autres charges	66 772	3.22	29 208	1.37	44 866	204
<u>Total</u>	<u>2 070 540</u>	<u>99.87</u>	<u>2 123 136</u>	<u>99.87</u>	<u>478 188</u>	<u>30</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>29 159</u>	<u>1.41</u>	<u>9 927</u>	<u>0.47</u>	<u>21 713</u>	<u>291</u>
Bénéfices attribués	7 845	0.38	33 680	1.58	-17 415	-68
Pertes supportées	9 010	0.43	3 000	0.14	6 760	300
<u>Résultat opérat/commun.</u>	<u>-1 165</u>	<u>-0.06</u>	<u>30 680</u>	<u>1.44</u>	<u>-24 176</u>	
Produits financiers	57	0.00	42	0.00	25	82
Charges financières	-9 412	-0.45	-14 236	-0.67	1 265	-11
<u>Résultat financier</u>	<u>-9 354</u>	<u>-0.45</u>	<u>-14 194</u>	<u>-0.67</u>	<u>1 291</u>	<u>-12</u>
<u>RESULTAT COURANT</u>	<u>18 639</u>	<u>0.90</u>	<u>26 413</u>	<u>1.24</u>	<u>-1 170</u>	<u>-5</u>
Produits exceptionnels	88 408	4.26	16 860	0.79	75 762	599
Charges exceptionnelles	49 209	2.37	18 023	0.85	35 691	264
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>39 199</u>	<u>1.89</u>	<u>-1 162</u>	<u>-0.05</u>	<u>40 071</u>	
Impôts sur les bénéfices	12 833	0.62	1 468	0.07	11 732	
<u>SOLDE INTERMEDIAIRE</u>	<u>45 005</u>	<u>2.17</u>	<u>23 782</u>	<u>1.12</u>	<u>27 168</u>	<u>152</u>
<u>EXCEDENT OU DEFICIT</u>	<u>45 005</u>	<u>2.17</u>	<u>23 782</u>	<u>1.12</u>	<u>27 168</u>	<u>152</u>
	<u>Bénéfice</u>		<u>Bénéfice</u>			

Nom de l'entreprise	BANLIEUES BLEUES
Activité exercée	FESTIVAL
Adresse	9 rue Gabrielle Josserand 93500 PANTIN

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/07 au 31/12/07

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition	1 121 710	Résultat: Bénéfice	45 005
----------------------------------	-----------	---------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

M

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations inscrites à l'actif sont des immobilisations non décomposables ;
- Les amortissements des immobilisations non décomposables continuent d'être pratiqués selon leur durée de vie ;
- Subventions d'investissements : elles sont enregistrées au compte 13 dès la notification de la décision d'attribution à l'association. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens.

2 Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	

Autres éléments significatifs

Convention de mise à disposition :

Une convention de mise à disposition d'un local départemental a été signée le 14 mars 2006 entre le Département de la Seine-Saint-Denis et l'association Banlieues Bleues.

Le Département met à la disposition de l'association un local situé 9-15 rue Gabrielle Josserand à Pantin d'une superficie de 1050 mètres carrés.

La convention est consentie à titre gratuit pour une durée de 6 ans à compter de la date de notification.

Subvention du Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis a apporté une aide complémentaire à la subvention de fonctionnement de l'association pour l'exercice 2007 d'un montant de 45 000 €. Cette aide doit permettre à l'association de compléter son fonds de roulement et est apportée pour l'année 2007 uniquement.

Cette subvention a été enregistrée au compte de produit.

Droit individuel à la formation :

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle a instauré pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an, pour un salarié à temps complet.

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à 775 heures ; aucune formation n'a eu lieu sur l'exercice à ce titre.

--

3 Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable
-----------------------	----------------

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	24 946	20 791		45 738
Immobilisations corporelles	366 386	120 506	22 500	464 393
Immobilisations financières	726	182	50	858
Total	392 059	141 480	22 550	510 990
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	17 882	4 094		21 977
Immobilisations corporelles	77 737	44 681	1 625	120 793
Immobilisations financières				
Total	95 620	48 775	1 625	142 771

Créances présentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	225		225
Actif circulant & charges d'avance	640 696	640 696	
TOTAL	640 921	640 696	225

Produits à recevoir	Non applicable
---------------------	----------------

Charges constatées d'avance:

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Frais d'émission des emprunts à étaler	Non applicable
--	----------------

m

4 Notes sur le bilan passif

Capital social - Actions ou parts sociales	Non applicable
--	----------------

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	22 187		22 187	
Total	22 187		22 187	

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	146 229	146 229		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	241 348	241 348		
Dettes fiscales & sociales	137 333	137 333		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 612	5 612		
Produits constatés d'avance	95 819	95 819		
	626 342	626 342		

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes établissement de crédit	2 664
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	33 974
Dettes fiscales & sociales	75 975
Autres dettes	

M

Produits constatés d'avance:

Cette rubrique contient des produits constatés d'avance liés à l'exploitation normale de l'association pour un montant de 38 801 € et à des projets artistiques pour un montant de 57 018 €.

M

Annexe

20

5 Détail des produits et des charges

Produits à recevoir :		31/12/07	31/12/06
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan			
418100	Clients fact.a etablr		14 172,00
Clients et comptes rattachés			14 172,00
Total des produits à recevoir			14 172,00
Charges constatées d'avance :		31/12/07	31/12/06
486000	Charges const. avance	15 144,91	29 868,88
Total des charges constatées d'avance		15 144,91	29 868,88
Charges à payer :		31/12/07	31/12/06
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			
518600	Interets courus a payer	2 664,85	2 836,43
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 664,85	2 836,43
408000	Fournisseurs fact a recev	33 974,92	48 260,18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 974,92	48 260,18
428200	Dette provisionnee cp	36 031,73	34 704,14
428600	Personnel charges a payer	4 466,93	
438600	Organismes soc. a payer	2 966,85	2 966,85
438605	Charges sociales s/cp	18 736,51	18 046,16
448602	Taxe apprentissage a pay.	4 273,55	3 918,23
448605	Taxe profession. a payer	9 500,00	8 000,00
Dettes fiscales et sociales		75 975,57	67 635,38
Total des charges à payer		112 615,34	118 731,99
Produits constatés d'avance :		31/12/07	31/12/06
487000	Produits const. avance	95 819,16	29 382,96
Total des produits constatés d'avance		95 819,16	29 382,96





**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES OPERATIONS VISEES A
L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE
DE L'ASSOCIATION BANLIEUES BLEUES**

SIÈGE : 9, Rue Gabrielle Josserand - 93500 PANTIN

N° SIRET : 327 962 981 00046

APE: 923 A

---oooOooo---

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007

oooOooo

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA REGION PARIS – ILE-DE-FRANCE
ET DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Cabinet Didier Maréchal – 27, rue Bezout – 75014 Paris – Tél. : 01 40 44 80 90 – Fax : 01 40 44 50 01
E-mail : contact@cabinetmarechal.experts-comptables.fr - Site Web : www.cabinetmarechal.experts-comptables.fr
n° Siret. 398 302 950 00025 – APE 6920Z

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Paris, le 6 juin 2008.

Le commissaire aux Comptes,

Didier MARECHAL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Didier Marechal', with a long horizontal flourish underneath.